

AUTREMENT par Michel COISTIA

Beaucoup d'électeurs ne croient plus aux élections pour espérer changer leur vie. Et donc, ils ne votent plus ou alors ils expriment comme ils peuvent leur ras-le-bol. L'élection du conseiller général du canton de Vouziers n'est pas un moment capital de votre vie mais c'est l'occasion, pour vous comme pour notre groupe « Ecologie-solidarité » d'exprimer une volonté de faire de la politique autrement, de rompre avec des pratiques, avec des choix qui ont abouti au quasi abandon de notre canton.

Place aux jeunes ! Les jeunes qui vivent et travaillent ici sont directement concernés par l'avenir de notre territoire. Ils ont une nouvelle façon de concevoir la vie, leurs idées généreuses et innovantes méritent d'être entendues. La relève est plus que jamais nécessaire. Voilà pourquoi notre candidat appartient à cette jeune génération pleine de talent qui sait écouter, échanger, inventer avec les autres.

Non à la Droite conservatrice qui a conduit notre département à une extrême pauvreté, à une véritable détresse. L'Argonne ardennaise, oubliée, délaissée a besoin d'élus volontaires, pugnaces, qui défendent efficacement le Vouzinois.

Non au cumul des mandats ! Pourquoi faudrait-il confier plusieurs charges, plusieurs responsabilités à une personne quand d'autres se proposent de les assumer. Nous avons toujours exprimé notre refus du cumul des mandats, nous ne changeons pas d'idée. Le futur conseiller général doit se consacrer à plein temps à sa charge. Libre de tout autre mandat il sera impartial dans ses choix car il ne sera pas impliqué et donc directement concerné par telle ou telle décision de l'assemblée départementale. *Suite en page 2*

Pierre Potron

se présente :



Le groupe Ecologie-Solidarité de Vouziers a décidé de présenter une candidature pour cette échéance électorale. Ce choix collectif s'est porté sur ma personne. L'objectif est bel et bien de proposer un projet ambitieux et réaliste pour le canton dans cet esprit collectif qui fait notre différence.

Comme mon nom ne vous est pas encore familier, une brève présentation s'impose.

Parcours

Je suis donc né il y a 27 ans à Vouziers. J'y ai obtenu le baccalauréat économique et social en 2001 au Lycée Masaryk. J'ai ensuite effectué mes études universitaires à Charleville-Mézières, en Angleterre et enfin à l'ISEM de Nice-Sofia Antipolis.

*Je suis titulaire d'un Master Economie-Gestion en « Economie et management de l'organisation et de la connaissance, mention e-business » en 2007. Ce parcours m'a permis de parfaire mes compétences en gestion de projet informatique. *Suite en page 2**

Avec Pierre POTRON, du NOUVEAU pour le canton

Vous donner la parole, bâtir avec vous un projet !

Le futur conseiller général doit créer une véritable dynamique pour sortir le canton de sa torpeur. Il ne s'agit pas en effet de se faire élire et ensuite d'oublier la population, les élus et les acteurs locaux. Il faut au contraire les associer à l'élaboration d'un projet et à sa mise en œuvre.

Des propositions qui ont valeur d'engagements absolus !

Le canton et au-delà le département ont besoin d'un programme de développement volontaire et ambitieux. Notre candidat, Pierre Potron, sera porteur de propositions constructives qui viseront tout à la fois à créer une dynamique économique créatrice d'emplois, à sauvegarder l'environnement et à renforcer les solidarités. Lisez attentivement ses propositions et voyez comment elles se différencient des autres.

Un candidat vraiment de gauche :

Notre groupe « Ecologie-solidarité » a toujours honoré ses engagements à gauche, pour la défense de l'emploi, des services publics, de l'environnement, en participant, sur le terrain, aux légitimes luttes sociales. Il est soutenu par « Europe-Ecologie-Les Verts », « le Parti de Gauche », « le Parti Communiste Français » et les Alternatifs « Rouge et Vert ».

Le 20 mars prochain, nous vous proposons de choisir le dynamisme, l'enthousiasme et la compétence de **Pierre Potron**, de rejeter la politique d'austérité, le conservatisme et l'immobilisme de la candidate qui soutient le pouvoir actuel et donc la majorité départementale totalement discréditée, de refuser l'intolérance, l'illusion et surtout la régression sociale que propose le Front national, d'éviter le cumul des mandats facteur d'indisponibilité et de partialité.

Maintenant c'est à vous de décider !

Nous vous donnons l'occasion, en présentant Pierre Potron, d'exprimer votre volonté de changement, de rupture. Chaque voix comptera !

Nous comptons sur la vôtre !

Pour notre avenir et celui de nos enfants :

Dès le 1^{er} tour, Je vote

et je fais voter Ecologie-Solidarité

Je vote et je fais voter Pierre POTRON

Expériences professionnelles

Mes expériences professionnelles sont variées, tant localement qu'à l'international.

Le début de ma carrière d'ingénieur d'études s'est inscrit à Paris pour le compte de grandes entreprises ; j'y étais chargé de mener des projets informatiques en France et à l'international (Angleterre, Italie, Espagne).

Fort de ces années enrichissantes, j'ai fait le choix en 2010 de retrouver mes racines, l'Argonne Ardennaise. Je suis actuellement consultant en nouvelles technologies depuis mon domicile ardennais (canton de Buzancy). Je travaille notamment sur la réduction du coût énergétique de l'informatique dans les entreprises. Cette action vise à réduire la consommation électrique des ordinateurs français de 13,5% de la consommation électrique totale.

Expériences associatives

Investi depuis toujours dans le monde associatif, je préside actuellement une association pour la promotion du tourisme solidaire au Sénégal, à la découverte du microcrédit.

Campagne électorale

Nous sommes contre le cumul des mandats qui réduit l'efficacité des élus et les éloigne des citoyens.

Si je suis élu, je m'engage à n'avoir qu'un seul mandat, je m'engage à une disponibilité de tous les instants au service de la collectivité et du bien commun.

J'aurai l'occasion de vous rencontrer dans les communes du canton du 7 au 19 mars à votre domicile.

Je suis pour donner la parole aux citoyens, ces rencontres nous permettront de vous présenter le programme et de concevoir ensemble les solutions pour un renouveau du canton.

Une réunion d'information publique se tiendra à

Vouziers le vendredi 11 mars à 20h00,
dans la salle B au CPR. J'y convie d'ores et déjà les personnes qui ne seront pas à leur domicile pendant ma tournée de présentation.

Cinq autres réunions dans les villages se tiendront durant la campagne, les dates vous seront communiquées par voie d'affichage.

N'hésitez pas à partager vos idées sur le blog en nous laissant des commentaires, à utiliser également les réseaux sociaux afin de partager le programme au plus grand nombre.

Suivez ma campagne sur Twitter: **pierrepotron** ou sur Facebook: **Vouziers2011**

Blog de campagne - l'An Vert : lanvert.hautetfort.com

Avec Pierre POTRON, du NOUVEAU pour le canton

Barrage sur l'Aisne : reculer pour mieux barrer ?



Le projet de barrage qui devait être mis en place à Savigny a suscité de vives réactions des habitants des villages concernés.

Ce projet était porté par l'Entente Aisne-Oise, qui regroupe les Conseils Généraux des départements traversés par ces deux rivières. Ce sont donc les représentants du Conseil Général des Ardennes qui ont été partie prenante du vote de cette décision.

Comme très souvent dans ce type de dossier, les principales personnes concernées n'ont été ni informées, ni consultées. La levée de boucliers des habitants du secteur s'est traduite par la création d'une association très active (DSVA 08) et par l'élection, lors d'une cantonale partielle, d'un conseiller hostile au projet (Thierry Deglaire).

Sentant le vent tourner, le Conseil Général et son président Benoit Huré ont voté le gel du projet en mars 2010,

sous l'impulsion de Th. Deglaire. Puis ils ont validé, avec le Préfet, une nouvelle étude par un organisme indépendant.

Le CEMAGREF a été choisi et vient de rendre son rapport. Celui-ci ne remet pas en cause la finalité des travaux de l'Entente, c'est-à-dire ralentir et décaler les vagues de crues sur le bassin Aisne-Oise, afin de faire descendre le niveau des inondations en aval.

Un nouveau site est donc recherché, bien que celui de Savigny ne soit pas écarté à 100%.

Pour être comprise et admise l'étude d'une implantation nouvelle devra prendre en compte l'avis et l'expérience des habitants et des élus du secteur concerné.

Elle devra étudier l'impact écologique des décisions prises, en particulier dans des zones sensibles (zones humides, zones classées Natura 2000, ...).

Elle devra justifier les travaux par un gain réel pour les populations d'aval, avec des inconvénients supportables et une compensation juste pour ceux de l'amont : la solidarité ne peut être à sens unique.

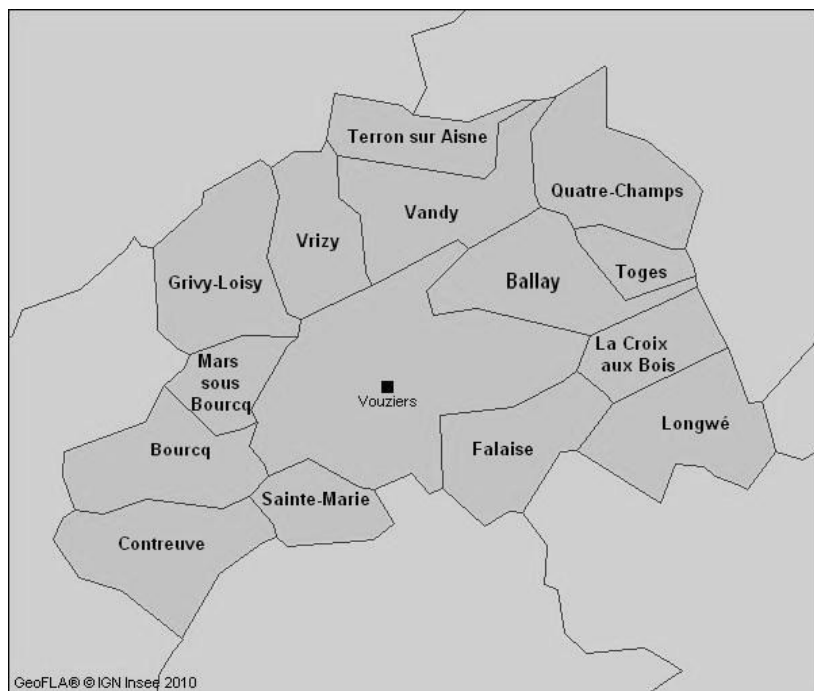
La présence d'élus écologistes au sein du Conseil général aurait pu éviter ce gâchis en temps et en études, en donnant l'alerte dès le début sur les désavantages de ce projet.

Jean-Luc LAMBERT



Avec Pierre POTRON, du NOUVEAU pour le canton

Les dernières élections cantonales :



Les Ardennes sont divisées en 37 cantons.

Les 20 et 27 mars 2011, des élections sont organisées dans 18 de ces cantons dont le nôtre. Ce suffrage direct est particulier car ce sera le dernier du genre ! Suite à la réforme des collectivités territoriales adoptée définitivement le 17 novembre 2010, les conseillers généraux disparaîtront en mars 2014 au profit de conseillers territoriaux qui cumuleront les fonctions de conseiller général et de conseiller régional. Ces conseillers territoriaux au nombre de 3471 au total, seront élus en mars 2014 au suffrage direct uninominal à deux tours. Si les grandes lignes de cette réforme que la Gauche a combattue ont été adoptées par la Droite (UMP et nouveau centre), ses modalités d'application restent encore floues.

L'objectif de la réforme est de réduire le nombre des élus et de clarifier les compétences du département et de la région pour éviter les

doublons. Aujourd'hui c'est encore la plus grande confusion. La Gauche s'est engagée à abroger cette réforme si elle revenait au gouvernement en 2012.

Notre canton se compose de 15 communes comptant au total 6346 habitants (recensement de 2008). La ville de Vouziers, chef lieu du canton compte à elle seule 4399 habitants.

Michel COISTIA

Le canton de Vouziers ou l'abandon programmé :

Mais pourquoi se plaindrait-on ? **Les convois exceptionnels** apprécient notre canton qu'ils traversent nombreux chaque jour ! Ils seront bientôt les seuls ! Le transit intéressant, celui des touristes belges, luxembourgeois, allemands et du Nord de l'Europe est détourné par l'A34 et l'A4. Toutes **les routes nationales** venant de Sedan, conduisant à Ste Ménehould, Clermont en Argonne, Le Châtelet sur Retourne et même à Reithel n'ont jamais bénéficié d'aménagements pour les rendre plus carrossables et surtout plus sûres. Le département a bien envisagé depuis 20 ans de construire une 2 fois 2 voies entre Vouziers et Reithel mais les plans sont restés dans les cartons. D'ailleurs nous avons toujours contesté ce choix. Vouziers et son canton ont simplement besoin d'être irrigués par des routes de qualité, ceci est vital pour l'économie et le tourisme mais aussi pour la population locale.

Le réseau des petites routes qui dessert encore les villages n'est plus entretenu ni déneigé. **Le canal** des Ardennes et sa branche Semuy-Vouziers est à l'abandon tout comme **la voie ferrée** bientôt inutilisable tant elle est vétuste. **Les services publics** ferment les uns après les autres et l'on vous offre en échange les serveurs vocaux par téléphone. Allo...appuyez sur la touche étoile...tapez 1 si...2 si... Attendez nous allons vous mettre en communication avec un opérateur...Et quand enfin vous parlez à une personne, elle vous dit se trouver à Limoges, Poitiers ou Marrakech... !! A propos du téléphone vous savez sans doute que les communications ne passent pas partout sur les portables. Il faut parfois sortir de sa maison, monter sur une hauteur pour communiquer. L'Adsl reste encore un rêve pour certains Vouzinois. Le progrès est en marche mais notre canton, comme d'ailleurs ceux de l'Argonne ardennaise en général, est à l'écart du chemin. **Les écoles rurales** ont été regroupées ce qui était une sage solution mais à condition d'offrir aux enfants des conditions de transport et de restauration de qualité. Ce n'est pas toujours le cas, loin s'en faut. Il faut rester vigilant quant à l'avenir **des collèges et même du lycée Masaryk**. Dans ce canton tout est fragile au point qu'il est difficile d'envisager sereinement l'avenir.

Pour retrouver une réelle attractivité, pour redonner confiance à la population et aux jeunes en particulier, il faut absolument renoncer à ces mesures de désertification du pays et au contraire encourager et multiplier les initiatives qui créent de l'activité et donc de la vie, tout simplement.

Michel COISTIA

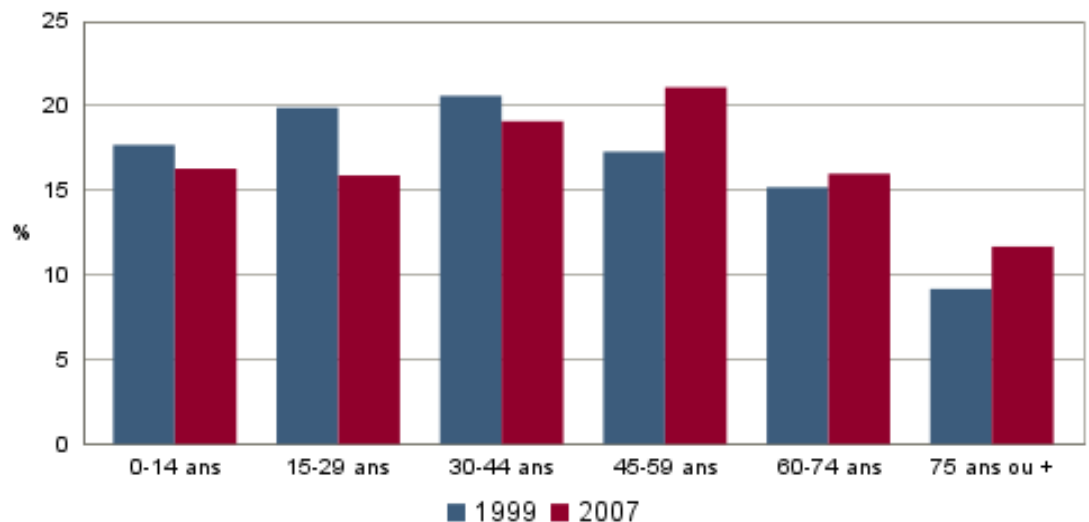
Avec Pierre POTRON, du NOUVEAU pour le canton

Démographie : le canton fragilisé.

Si l'arrondissement de Vouziers maintient sa population, la situation est plus délicate pour le canton.

Selon les chiffres de l'INSEE, la population du canton de Vouziers est passée de 7366 habitants à 6390 entre 1975 et 2007. Depuis 1975, le chiffre baisse plus ou moins rapidement, mais la tendance est constante. Le solde naturel (nombre de naissances moins celui des décès) diminue régulièrement (de +0,7 % avant 1975 à +0,1% en 2007). L'autre critère, qui mesure la différence entre les entrées et les sorties du territoire, se dégrade pour atteindre -1,1% en 2007.

Il faut considérer également que cette population a tendance à se décaler vers les tranches d'âge élevé. Le nombre de jeunes diminue plus vite que le total, et en conséquence le taux de natalité chute (11,6%, pour près de 13 % en France en 2007).



Ces données officielles montrent que non seulement la population baisse, mais que ce sont les tranches d'âges les plus actives qui sont touchées. Il s'agit d'une tendance « lourde » qui se retrouve sur une période de 30 ans. Il est évident que la chute du nombre des 15-29 ans annonce une baisse des naissances pour les années qui viennent.

Faut-il croire à une arrivée de population extérieure au canton ? Toutes les études, dont celle faite pour la création du « pays » sur le territoire de la 2C2A, montrent que des gains de populations sont envisageables en périphérie de cette collectivité. Les cantons de Machault, Le Chesne en particulier peuvent espérer attirer des gens en jouant sur la grande périphérie de Reims ou Charleville.

Ce n'est pas le cas pour les cantons de l'intérieur de la zone (l'Argonne profonde). Son déclin démographique doit être pris en considération dans tout projet d'avenir, que ce soit pour le contenir ou bien pour y adapter les perspectives de développement.

Si on considère le secteur économique, ces chiffres négatifs s'ajoutent aux handicaps structurels du secteur : éloignement des grands axes, manque de formation sur place, bassin d'emploi réduit.

Il est maintenant admis par tous qu'aucune grande entreprise ne viendra s'installer dans le canton : elle serait déjà incapable de trouver un nombre de salariés suffisant, qui habitent ou sont prêts à venir dans le secteur.

Il n'est pas surprenant que le secteur tertiaire se maintienne assez bien, les personnes âgées restent des consommateurs de biens et de services. L'isolement du territoire et l'éloignement des grands centres devient un atout relatif.

Il n'empêche que le chômage des jeunes est la cause principale de leur départ du Vouzinois, et que le manque d'emplois proposés est criant dans les services spécialisés (Pôle Emploi).

Les chiffres, en particulier ceux donnés par l'INSEE ne sont pas pessimistes, ils reflètent juste une réalité. Le plus grand défaut serait de ne pas en tenir compte, et de tenter de bâtir l'avenir sur de fausses bases.

Jean-Luc LAMBERT

Avec Pierre POTRON, du NOUVEAU pour le canton

Action sociale : retour vers l'autonomie ou cache-misère ?

L'action sociale constitue la part la plus importante du budget du département : c'est dire que les choix dans ce domaine sont lourds de conséquences, en particulier pour les personnes en situation d'exclusion.

Sur le site du conseil général on trouve cette définition : « *L'essentiel de l'effort pour l'insertion est tourné vers les bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion. L'objectif est d'accompagner ces personnes afin de favoriser leur autonomie (santé, logement), et leur insertion sociale et professionnelle* ».

Remarquons en premier que pour un département « tourné vers l'avenir » (c'est le slogan officiel), on en est encore au RMI, alors qu'il est remplacé par le RSA depuis mi 2009.

Sur le fond, malgré tous les dispositifs existants, quel bilan peut-on tirer de l'action sociale ? Trouve-t-on moins de personnes exclues ? Les problèmes de logement, de santé, d'illettrisme, ou simplement d'accès aux biens de base (nourriture, énergie,...) sont-ils en passe d'être résolus ?

Les travailleurs sociaux constatent jour après jour une progression de la misère sociale sous toutes ses formes, avec souvent un cumul de problèmes. Notre secteur est loin d'être en dehors de cette situation, à Vouziers même, comme dans les villages.

Ce n'est pas l'explosion sociale, car des organismes existent pour répondre aux cas les plus criants. Les « Restos du Cœur » interviennent maintenant dans le Vouzinois, et reçoivent un public nombreux. Faut-il pour autant s'en réjouir, comme il faudra peut-être se réjouir un jour de voir « SOS Médecins » soigner les plus déshérités ?

**POUVOIR D'ACHAT, LE TALON D'ACHILLE
DE SARKOZY**



La crise de l'économie libérale a poussé dans la misère et l'exclusion des dizaines de milliers de personnes, jeunes, familles, seniors,...

Dans le même temps, cette crise est le prétexte à la diminution des moyens des collectivités et des associations dont le rôle est de combattre ces conséquences.

Il faut repenser avec hardiesse et générosité les politiques sociales en place, en particulier à l'heure de cette nouvelle (mais pas dernière) crise du libéralisme.

Comme le déclare un responsable du secteur social au sujet du RSA (Robert Ligier, directeur de la Caf du Finistère):

« *Le RSA ne remplit pas (son)*

objectif. Paradoxalement, il tend à favoriser le développement des emplois à bas salaires, la précarisation des conditions d'emploi et celle des revenus. Le risque, à terme, c'est de voir le RSA devenir un outil de gestion de la précarité, voire même un outil de partage du chômage. »

Jean-Luc LAMBERT

Avec Pierre POTRON, du NOUVEAU pour le canton

Où faudra-t-il jeter votre vieille poubelle ?

Avec le tri sélectif, la question se pose parfois : mais dans quel conteneur ou dans quelle benne doit-on mettre tel objet ? La question va bientôt se poser pour votre poubelle elle-même. En effet, entre 2011 et 2012, tous les foyers des habitants du territoire de la 2C2A devront être équipés d'un conteneur personnel, fourni par cette collectivité.

Ce choix est motivé par deux raisons :

-Améliorer le recouvrement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, puisque le ramassage obligera à la possession du conteneur fourni.

-Préparer le passage à une facturation incitative, puisqu'à moyen terme le tarif reposera sur le volume de déchets déposés par chacun.



Cette évolution va dans le bon sens, avec comme objectif de réduire les déchets enfouis. Mais elle demande qu'en parallèle soient prises un certain nombre de mesures :

- Une collaboration efficace des offices HLM et des loueurs, pour résoudre au mieux le problème des habitats collectifs.
- L'amélioration du tri, avec le choix à faire entre apport volontaire et ramassage au porte à porte.
- Pour les emballages, la diminution de leur volume par les industriels, et l'utilisation obligatoire de matériaux recyclables.
- Pour les objets de la vie courante, une fabrication qui intègre la problématique du recyclage dès la fabrication et qui prévoit une durée de vie améliorée, évitant la surconsommation.

Les habitants de chaque foyer payent pour le ramassage de leurs ordures ménagères, car ils sont au bout de la chaîne de production. Mais ils ne maîtrisent pas toute leur production de déchets, ils sont parfois dépendants de choix faits par les industriels qui fabriquent les biens de consommation, les commerçants qui les vendent et les publicitaires qui poussent à les acheter.

C'est bien toute cette chaîne qu'il faut améliorer, le consommateur ne peut être le seul à agir si l'on veut un résultat significatif dans la réduction des déchets enfouis.

Jean-Luc LAMBERT

Zone d'activités de Vouziers : le Conseil Général à la traîne.

La Communauté de Communes (2C2A) est chargée depuis plusieurs années de la création et l'aménagement de zones d'activités de plus de 1 hectare (industrielles et commerciales) sur son territoire.

Ainsi, la 2C2A met en place une telle zone pour tout le canton et même l'arrondissement derrière le Centre Leclerc. Elle s'étendra sur près de 25 hectares, et devrait être opérationnelle en fin 2011.

Pour le financement, tout est bouclé, ou presque. Dans un premier temps, le Conseil Général des Ardennes devait prendre en charge tout l'aménagement intérieur (voirie, réseaux,...), comme il l'a fait pour d'autres zones semblables. Le Vouzinois étant souvent traité de manière particulière, le Département est revenu sur cette promesse.

La 2C2A a donc monté un plan de financement avec la participation de l'Etat, de la Région, et du Conseil Général.

Fin 2010, la part de chacun était connue, sauf en ce qui concerne le Conseil Général. C'est le partenaire le plus proche et le plus impliqué dans l'histoire du dossier qui tarde à faire connaître sa position.

Dans le cadre du « plan Ardennes », l'aide du Département devait être au niveau de celle de l'Etat (FNADT) soit 1.250.000 euros. Les chiffres annoncés (de l'ordre de 635.000 euros) ne sont pas à la hauteur.

Le Conseil Général doit construire un rond-point au niveau de la route de Sainte-Marie, là où débouche la sortie de la future zone. Alors que les appels d'offre étaient déjà faits, les responsables de la 2C2A ne savaient pas encore si le coût de ce rond-point viendrait ou pas en déduction de l'aide départementale

Il est pourtant urgent de fixer avec certitude le prix de revient pour la communauté de communes, qui servira de base au prix de vente aux entreprises. (Le coût résiduel pour la 2C2A est estimé à 2.300.000 euros).

A noter que la ville de Vouziers a pris à sa charge la création des réseaux qui relient cette zone aux réseaux du reste de la ville. Ce sont donc les Vouzinois qui vont supporter le financement de ces lourds travaux, qui vont bénéficier à l'ensemble des habitants du canton et de l'arrondissement.

Jean-Luc LAMBERT

Avec Pierre POTRON, du NOUVEAU pour le canton

Ce journal que vous lisez est le 54^{ème} d'une série commencée en 1989. Avant cette date, il existait déjà un groupe de militants vouzinois qui agissaient pour un monde solidaire et écologique. Autour de Raymond Goury, ces personnes ne se sont pas contentées de dénoncer des situations : des propositions concrètes ont été faites, des dossiers ont été défendus et des réalisations mises en place : tout ceci a été pratiqué au sein de syndicats, d'associations, d'assemblées élues dans lesquels ces militants se sont investis.

La philosophie du groupe intègre un lien le plus direct possible avec la population concernée. Cet échange a pu exister par la participation aux structures citées ci-dessus. Il se fait aussi par des échanges individuels, des réunions, des rassemblements et par une presse militante.

L'An Vert est distribué à Vouziers au rythme de 2 à 3 numéros par an. Il est complété depuis 3 ans par un blog qui se trouve sur internet à l'adresse suivante <http://lanvert.hautetfort.com>

Le numéro 54 de notre journal est un peu particulier, puisqu'il est publié à l'occasion des élections cantonales des 20 et 27 mars prochains. Il comporte 8 pages pour vous présenter les candidats que nous soutenons pour notre canton. Il est tiré à 3500 exemplaires et distribué dans tous les foyers du canton.

Si nos choix de société ressemblent aux vôtres, vous pouvez continuer à nous lire sur le blog, recevoir la forme papier du journal en en faisant la demande à lanvert.vouziers@orange.fr, ou nous contacter à cette même adresse. Bonne lecture, et n'oubliez pas de voter les 20 et 27 mars pour ces élections locales.

Venez à Vouziers le vendredi 11 mars à 20h00,



dans la salle B au CPR (rue de l'agriculture).

Vous pourrez y rencontrer Pierre POTRON et sa suppléante Marie-Christine GEANT, impliquée dans la vie associative vouzinoise depuis de nombreuses années. Le verre de l'amitié clôturera cette réunion.

Journal du Comité vouzinois groupe "Ecologie et Solidarité" et des Alternatifs

Membre Fondateur : Raymond GOURY

Directeur de la publication : Jean-Luc LAMBERT

**Comité de rédaction : Pierre BOUVART, Michel COISTIA,
Jean-Luc LAMBERT, Réjane LUZOIR, Maylis MAGNOU, Pierre POTRON,
Laurence RENAUDIN-BEAUDIOT**

Imprimé à 3500 exemplaires sur papier recyclé par l'imprimerie FELIX

<http://lanvert.hautetfort.com/>



Soutien à Pierre POTRON

Je déclare soutenir la candidature de Pierre POTRON aux cantonales de 2011.

Nom : Prénom :

Adresse : ☎ :

A..... le Signature :

J'accepte que mon nom figure sur une liste publié OUI NON Entourer la solution choisie.

Bulletin à retourner à : **Michel COISTIA** 2, cour de l'oseraie 08400 Vouziers ou à lanvert.vouziers@orange.fr

Avec Pierre POTRON, du NOUVEAU pour le canton